



CONTRATS POST-DOCTORAUX UPL 2020-2021

CANDIDATURE À UN CONTRAT DE RECHERCHE POST-DOCTORALE de la ComUE Université Paris Lumières

Année universitaire 2020-2021

Données informatives

La ComUE Université Paris Lumières (UPL) recrute **3** contrats post-doctoraux pour l'année universitaire 2020-2021. Le présent document détaille la procédure de candidature, indique le calendrier de la campagne 2020, et apporte des informations complémentaires.

A - La ComUE Université Paris Lumières

La communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris Lumières (UPL) est créée en 2014 ; elle se compose de 2 membres fondateurs - l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et l'Université Paris Nanterre - et du CNRS. L'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés – INSHEA et l'École Nationale Supérieure Louis-Lumière l'ont rejointe par statut - décret 2014-1677 du 29 décembre 2014. Les membres associés, forts de leur richesse et de leur identité, sont progressivement venus renforcer cet ensemble par conventions de partenariat : les Archives nationales, le Musée du Louvre, la Bibliothèque nationale de France, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, le Musée National de l'Histoire de l'Immigration – Aquarium Tropical, le Musée du Quai Branly – Jacques Chirac, l'Institut National de l'Audiovisuel, le Centre d'Etudes, de Documentation et d'Information d'Action Sociale, le Centre des Arts d'Enghien-les-Bains, la Maison des cultures du Monde, le Pôle Sup'93, l'Académie Fratellini, l'ETSUP école de travail social et le Musée National d'archéologie de Saint Germain-en-laye. Le Collège International de Philosophie, et son rayonnement national et international, est devenu une composante de la ComUE UPL en 2017.

La ComUE, accompagnée de nombreux partenaires, fonctionne en confédération grâce à une coordination fondée sur la recherche du consensus. Elle est caractérisée par le décloisonnement disciplinaire, la pluridisciplinarité et l'innovation. De par sa composition, la ComUE aborde les dimensions muséales, patrimoniales et archivistiques de la société et de ses productions, ce qui en fait sa particularité unique en France. Au sein de la ComUE, plus d'une soixantaine d'unités de recherche de Paris Nanterre et Paris 8 met en œuvre ces principes et cette démarche, dont 15 UMR avec le CNRS.

Inscrite à la fois sur le territoire d'Ile-de-France, tout comme à l'international avec plusieurs projets scientifiques, la ComUE UPL porte aussi : une formation expérimentale et pluridisciplinaire le Nouveau Collège des Etudes Politiques (NCEP) depuis 2016 ; une Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC ; un Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) So Skilled ! ; le labex Les passés dans le présent et l'IDEFI CréaTIC. Elle œuvre sur l'ensemble des disciplines de sciences humaines et sociales et s'intéresse aussi à d'autres domaines en sciences exactes ou du vivant (biologie, informatique, mathématiques, etc.). La ComUE porte un réel intérêt aux Humanités numériques et s'inscrit dans la dynamique de la Science ouverte.

Pour plus d'informations : www.u-plum.fr

B – Calendrier & étapes

Etapes	Dates
Lancement de la campagne 2020-2021 des recrutements des contrats post-doctoraux de la ComUE UPL	23 septembre 2020
Clôture des dépôts des candidatures	20 novembre 2020 (12h, heure Paris)
Examen des candidatures par le jury de l'UPL	25 novembre 2020
Validation du classement et de la sélection par le Conseil d'administration de l'UPL	16 décembre 2020
Information auprès des candidat.e.s	17 décembre 2020
Début du contrat de travail	1 ^{er} février 2021

C - Eligibilité pour candidater

Le.La candidat.e doit répondre à plusieurs critères, auxquels il.elle ne pourra déroger :

- Seul.e.s peuvent candidater les jeunes chercheur.euse.s ayant soutenu entre le 1^{er} janvier 2018 et la date de clôture de la présente campagne 2020-2021, donc au plus tard le 20 novembre 2020.
- La thèse de doctorat devra avoir été soutenue dans un établissement autre que les membres et associés de la ComUE Université Paris Lumières (les thèses en cotutelle avec l'un de ces établissements sont également exclues).
- Les candidat.e.s ne doivent jamais été membre associé.e, recruté.e ou doctorant.e de l'une des unités de recherche se rattachant au périmètre de la ComUE UPL.
- La sélection favorisera les dossiers comportant une forte dimension interdisciplinaire, une ouverture internationale et une capacité de dialogue avec plusieurs laboratoires, membres ou associés, ainsi qu'axes scientifiques.
- Les candidat.e.s sont appelé.e.s à solliciter directement les chercheurs avec lesquels ils.elles voudront élaborer leur projet scientifique, ainsi qu'avec les directions des laboratoires concernées.
- Remplir le formulaire accompagnant la candidature.
- Respecter le calendrier fixé dans le cadre de la campagne 2020 de la ComUE UPL pour ses contrats post-doctoraux. Aucun dossier retardataire ou incomplet ne sera accepté.

D – Informations complémentaires

- Durée : 1 an.
- Début du contrat : 1^{er} février 2021
- Rémunération : salaire conforme aux règles de l'établissement d'appartenance et selon l'expérience des lauréat.e.s.
- Peuvent être candidat.e.s des docteur.e.s ayant poursuivi leur cursus universitaire en France ou à l'étranger.
- Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.
- La rédaction du projet de recherche post-doctorale peut se faire en français ou en anglais. Toutefois, un bon niveau de compréhension et d'expression orale en français est attendu.
- Les candidat.e.s retenu.e.s s'engageront :
 - à participer aux activités du laboratoire d'accueil et de la ComUE UPL, et à présenter éventuellement en cours d'année leurs travaux.
 - à aboutir au moins à une publication dans le cadre de son année financée par l'UPL, en faisant mention de cette appartenance institutionnelle.
 - ne pas exercer une activité salariée, et à ne pas avoir une charge d'enseignement excédant 64h sur la période considérée.

Dans le cadre du respect de l'égalité femmes/hommes, la politique de recrutement de la ComUE UPL vise à améliorer la représentation des femmes dans ses effectifs.

E - Point contact

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contactez Bérénice Waty, chargée de mission Coordination Recherche et Etudes doctorales à la ComUE UPL.

Message à adresser à l'adresse suivante : berenice.waty@u-plum.fr

ANNEXE 1

* Les trois axes scientifiques de la ComUE UPL

Dans le cadre de ce présent appel à candidatures pour des contrats post-doctoraux, les futurs trois axes scientifiques et stratégiques de la ComUE UPL sont présentés afin que les candidat.e.s puissent positionner leurs projets scientifiques dans ce cadrage et selon les périmètres définis pour les recherches à proposer.

Axe 1 - Culture, patrimoine et médias

Mots clés associés : archives, histoires, musées, traductions, humanités numériques, culturalisme et naturalisme, les temps et les mémoires, l'influence et ses réseaux, les *fake news*, etc.

Le LabEx « *Les passés dans le présent* », dont le contrat a été renouvelé pour 5 ans (2020-2024), joue un rôle structurant à l'échelle du site. Le Labex est doté de 3513507 euros sur 2020-2024.

Sa visée est comparatiste, multilingue et mobilise de nombreuses disciplines académiques. Son originalité est d'embrasser toutes les époques de la préhistoire au temps présent, toutes les aires géographiques.

Les partenaires les plus significatifs sont les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France, la Contemporaine, l'INA, le Musée du Louvre, le Musée du Quai Branly, le Musée d'archéologie nationale et le Musée national de l'histoire de l'immigration. L'articulation se fait avec les métiers de la culture, du patrimoine et des humanités numériques et par des partenariats nationaux et internationaux solides.

Des enquêtes sociologiques, psychologiques, anthropologiques et des outils issus du droit, de l'économie ou de la philosophie devraient permettre de mieux comprendre l'objet « musée » et d'amplifier les collaborations de recherche avec les associés.

Les sciences du langage constituent un pôle significatif : des coopérations de site ont déjà été engagées dans le cadre du PIA3.

Axe 2 – Créations

Mots clés associés : arts plastiques, littérature, cinéma, danse, théâtre, photographie, musique, vidéos et arts numériques, informatique, arts et migrations, etc.

L'École universitaire de recherche (EUR) ArTeC, dont l'acronyme signifie Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création, est dotée de 16 millions d'euros pour 10 ans.

L'EUR « ArTeC » qui croise les arts, les technologies, le numérique, les médiations humaines et la création est un élément moteur de cet axe. Les activités d'ArTeC relèvent principalement de la « recherche-crédation » à l'Université. L'ENS Louis-Lumière, le Centre des arts d'Enghien-les-Bains, le Centre Pompidou, l'Académie Fratellini sont des partenaires privilégiés.

Le pôle créations s'enrichit aussi d'un réseau de recherche en cours de développement sur « Arts et migrations » qui fera intervenir plusieurs unités de recherche du site ainsi que des écoles doctorales. Le terrain privilégié est l'espace balkanique et la Méditerranée. Le Musée national de l'immigration est un partenaire attendu.

Des unités de recherche en droit et en économie peuvent également intervenir autour des questions de création, de droits d'auteurs et de restitution de biens.

Il est utile de noter que les humanités numériques constituent une transversalité forte entre les pôles culture et créations.

Axe 3 – Faire monde commun

Mots clés associés : démocratie et société inclusive, discriminations, formes de vulnérabilité et intervention sociale, diversité ethnique et racisme, classes sociales, genre, imbrication des mondes économiques, sociaux, environnementaux, transition écologique, etc.

Les sciences sociales, juridiques et historiques et les sciences du territoire traitent de l'étude des inégalités et des discriminations tout comme des formes de domination. Sont également concernés : les travaux sur le handicap (dont l'étude est favorisée par la participation de l'INSHEA à l'UPL), l'analyse des vulnérabilités, l'étude des conflits, des guerres et des formes de violence politique, les travaux sur les populations défavorisées et paupérisées, la théorie de l'Etat et les formes de citoyenneté, les enjeux de justice et d'accès aux droits, les politiques publiques et de soin, les usages et les dynamiques des territoires dans leur dimensions écologiques, sociales et économiques.

Les convergences peuvent tenir dans l'analyse des crises, de la transition vers une société plus inclusive mais aussi dans des recherches qui font émerger de nouveaux mondes communs. S'interroger sur les manières de construire du commun implique la mise en place de coopérations pluridisciplinaires plus larges que dans le précédent contrat. Il s'agira aussi de développer des partenariats (territoriaux, économiques, etc.) innovants et au meilleur niveau.

Ces convergences de site prennent en compte le moment qui est le nôtre après l'irruption du coronavirus dans le monde entier. L'entrée « Faire monde ensemble » implique une interrogation sur les démocraties. Elle entraîne un questionnement sur la santé, l'environnement et le monde. Peuvent intervenir des réseaux déjà constitués ou en cours de constitution : sur la justice spatiale, sur les systèmes de santé et de protection sociale, sur la notion de « monde » et de « mondialisation », sur l'écologie.

Les partenariats avec les membres associés de l'UPL (l'INSHEA, ETSUP, CEDIAS, la Maison des cultures du Monde et les partenaires associés autour du travail social) trouvent là une actualité.

NB : ces 3 axes sont en cours de validation. C'est sur la base de ces trois présentations que les candidat.e.s développeront leurs projets de recherche en vue de la campagne de recrutement pour les contrats post-doctoraux 2020 de la ComUE UPL.